CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 avril 2019

OBJET:

Reprise anticipée des résultats

Rapporteur: Mme CADET

Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les centres communaux d'action sociale ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2018 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement

resultat de l'ollotionnement	
Dépenses de l'exercice	332 302.48 €
Recettes de l'exercice	332 529.28 €
Résultat de l'exercice	226,80 €
Excédent antérieur reporté	+ 13 646.50 €
Résultats à affecter	13 873.30 €
Résultat d'investissement	
Dépenses de l'exercice	200 €
Recettes de l'exercice	-€
Excédent antérieur reporté	-€
Besoin de financement	200 €
Affectation (1068)	200 €
Report en fonctionnement (R002)	13 673.30 €

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2018 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 avril 2019.

Pour extrait,

Mel www

e Président,

Michel BREUILLE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MARDI 2 AVRIL 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12

PRESENTS:

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Christine SIMONNET, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSEES:

Mmes Annette FRANCISCO, Véronique SAGET et Patricia LANZI.

ABSENTS:

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE